



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

livrets d'épargne

Question écrite n° 122950

Texte de la question

Relayant un certain nombre d'inquiétudes suscitées par le projet de recommandation émis par la Commission européenne en matière de concurrence entre banques, M. Yvan Lachaud attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'avenir du livret A, au sein de la Caisse d'épargne, qui, à plus ou moins long terme, pourrait être menacé, malgré l'ajournement décidé par le Premier ministre. Il le remercie en conséquence de bien vouloir lui faire savoir l'état des réflexions, à ce jour, sur l'avenir du monopole de la distribution du livret A à la Caisse d'épargne.

Données clés

Auteur : [M. Yvan Lachaud](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122950

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mai 2007, page 4363